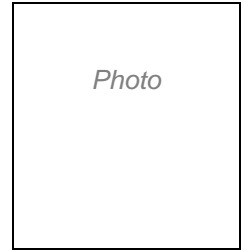


**Dossier de pré-inscription en VAP
à la formation conduisant à l'habilitation de l'exercice
de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)**

Année 2018-2019



Dossier de pré-inscription à déposer au plus tard le 13 juillet 2018 – 16h30 avec les pièces suivantes :

- Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour (pour les étrangers)
- 1 photo d'identité récente à coller sur la première page de ce dossier de pré-inscription
- 1 petite enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat
- 4 exemplaires reliés**, d'un dossier de travaux avec un sommaire, constitué de :
 - o Copie du parchemin de **diplôme d'État d'architecte**
 - o Pour les candidats ayant fait leur cursus dans un autre établissement, copie du diplôme et relevé de notes du Bac.
 - o Copie(s) **du/des contrats de travail + le premier et le dernier bulletin de salaire** de chaque contrat **justifiant de trois années d'activité professionnelle au minimum**, en continu ou en discontinu, en France et/ou à l'étranger (dont 2/3 en France) en maîtrise d'œuvre et sous la responsabilité d'un architecte maître d'œuvre inscrit à l'Ordre des Architectes
 - o **Attestation(s) de travail circonstanciée(s)**, précisant les missions exercées au regard des savoirs requis dans le cadre de l'HMONP, ou attestation(s) d'activité(s) professionnelle(s)
 - o **Bilan de compétences**, selon la grille de synthèse fournie par l'Ecole, sur laquelle le candidat s'autoévalue, en déclarant les compétences acquises ou à développer (la Commission HMONP/VAP vérifiera ces prises de positions)
 - o **CV**
 - o A l'appui du CV : **dossier de travaux personnels** effectués par le candidat au sein des agences ou en son nom propre (de type fiches descriptives, illustrées, dans lesquelles notamment le contexte (nature de l'agence ou autre) de ces travaux sera précisé
 - o **Lettre de motivation et de projet professionnel**

Calendrier

- **Examen des dossiers** : entre le 16 et le 19 juillet 2018
- **Audition** éventuelle des candidats : le 24 juillet 2018
- **Communication des résultats** : à partir du 20 juillet 2018

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les dossiers sont à rendre IMPERATIVEMENT avant le 13 juillet 2018 à 16h30 – audition éventuelle le 24 juillet 2018

CIVILITE

Pour les ADE de l'ENSAPVS uniquement, numéro d'étudiant : _____

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal et ville :

Tel : e.mail :

FORMATION

Baccalauréat* (série, date, ville et département) :

Entrée en ENSA, date et lieu :

Diplôme d'Etat d'architecte* conférant le grade de Master

Année d'obtention : à l'ENSA de :

Autre diplôme, date et lieu :

***Les candidats venant d'une autre école d'architecture en France ou en Europe doivent fournir la copie des diplômes mentionnés ci-dessus.**

SITUATION ACTUELLE

CDI à partir du

CDD du au

Autre...

Nombre d'années d'activité professionnelle en tant qu'ADE :
(trois ans minimum temps complet à l'issue du DEA)

Nombre de CDD et/ou CDI obtenu(s) :

Bénéficiez-vous d'une prise en charge des droits d'inscription au titre de la formation continue ?
 Oui Non

DEMANDES DE DISPENSES (compte-tenu du bilan de compétences)

Sur la base des acquis de mon expérience professionnelle, je souhaite être dispensé :

réservé à la commission

de mise en situation professionnelle

accordée non accordée

du séminaire de suivi chantier

accordée non accordée

du séminaire de gestion

accordée non accordée

Nom : Prénom : ECTS :

Redoublant